

**Compte rendu synthétique
Conseil des quartiers Dahlia - Églantine
Jeudi 16 octobre 2025**

Élus présents : M. Le Maire, M. MAZERE,

Techniciens présents : M. MATHE, M. RICHARD, M. HAUTHIER

Retour sur les doléances du dernier conseil

Déchets rue des écoles (reste de goûtés) : Action en cours auprès des enfants par l'agent d'animation de la médiathèque

Vitesse rue Condorcet : Chicane à mettre en place

Présence de plaques métalliques pas stable et bruyantes à l'entrée de la rue de l'Épargne : Budget 2026 réfection des trottoirs et accès

Stationnement sur le trottoir à l'entrée de la rue Émile Roux : Concernant la problématique du stationnement abusif sur le trottoir, une réunion de rue a eu lieu et une pétition est actuellement en cours. Une rencontre a eu lieu avec le directeur de Transakauto. Celui-ci s'est montré compréhensif, admettant que l'entreprise stockait un nombre excessif de véhicules sur place. En conséquence, il s'est engagé à renvoyer des voitures chez leurs propriétaires afin de désengorger la rue.

Des solutions à long terme sont également envisagées : Transakauto a demandé à son propriétaire l'autorisation d'utiliser le terrain situé en face du magasin. De plus, si la situation devait perdurer, l'enseigne étudie sérieusement la possibilité de déménager dans la ZI3.

La Commune a clairement indiqué qu'elle interviendrait si la situation ne s'améliore pas : elle supprimera les places de stationnement situées devant le magasin Transakauto et mettra les autres places de la rue en Zone Bleue.

Les travaux de voirie concernant les rues Denis Papin et Émile Roux vont débuter prochainement. L'entreprise qui réalisera ces travaux a été retenue et sera formellement informée le 28 octobre. Le démarrage des travaux est planifié pour les mois de novembre et décembre.

Suite à des événements récents, l'éclairage public a été rétabli pour fonctionner toute la nuit sur l'ensemble du secteur de la rue Émile Roux, cette décision étant effective depuis le 16 octobre.

A gauche du n°30, au bout de la rue Émile Roux - entretien de la haie : entretien réalisé

Faire un courrier au crédit agricole rue Paul Defarges pour assurer l'entretien : courrier envoyé la semaine du 20 octobre.

Temps de parole aux habitants

Une demande a été soulevée concernant la nécessité d'un marquage au sol pour les places de parking situées en face du 116 avenue de la République. Actuellement, deux voitures utilisent l'espace de quatre places. Le marquage pour délimiter clairement les emplacements est désormais programmé afin d'optimiser le stationnement.

Où en est le péril rue Calmette ? Le dossier de péril concernant la rue Calmette avance, avec des travaux planifiés pour le mois de novembre. Par ailleurs, la possibilité de mettre en place une limitation de vitesse à 20 km/h sur cette partie de la rue a été confirmée comme réalisable.

La mise en place de deux plateaux ralentisseurs au niveau du chemin de Lunesse est un succès, les dispositifs fonctionnant de manière satisfaisante. De nouveaux travaux d'aménagement et de mise en sécurité des riverains sont prévus en novembre. Ces travaux incluront la création de nouvelles places de stationnement ainsi que l'installation de ralentisseurs supplémentaires. Enfin, l'espace vert situé en face du cabinet paramédical sera réaménagé pour traiter notamment le problème des racines.

Concernant l'avenue Jean Jaurès en direction de Soyaux, la demande de mise en place d'un marquage au sol pour les vélos a été examinée. Des aménagements avaient été prévus en coordination avec GrandAngoulême, mais l'étude a révélé que la dangerosité du virage n'était pas compatible avec une co-circulation sécurisée des véhicules et des vélos. Une nouvelle réflexion sur cet aménagement sera menée lors du prochain mandat.

Au niveau du bac à compost Brassens, la demande d'installer un point d'eau pour se laver les mains sur place n'est pas réalisable. L'installation d'un robinet est impossible en raison des risques de ponction d'eau, de gel, et d'autres contraintes techniques. Il est rappelé que cette opération est pilotée par GrandAngoulême.

Projets Budget Participatif 2025

Projet Dahlia :

Réouverture du chemin historique à côté de la croix de la Grande Versenne

Le DST doit prendre contact avec le porteur de projet pour récupérer un maximum d'information.

Projet Ville :

Réaménagement du Parc François Mitterrand.

Phase 1 : hiver 2025 2026 - installation du nouveau mobilier

Phase 2 : février 2026 - réfection de la clôture.

La démolition de la Grange Chalard est actuellement en cours. Une fois cette étape terminée, la mutation du site sera engagée. Les travaux d'aménagement du nouveau projet devraient être enclenchés au début de l'année 2026.

Aussi, afin de limiter les nuisances pour les riverains et les usagers, il a été décidé de déplacer les bacs à ordures situés à l'entrée du parc. Cette relocalisation vise à améliorer l'environnement immédiat de cette zone.

Autres points

Lutte contre le Protoxyde d'Azote

Des bonbonnes de gaz hilarant, sont malheureusement très souvent retrouvées sur la commune, suscitant une vive inquiétude en raison de ses impacts sur la santé à court et à long terme. La Police Municipale a notamment témoigné d'un cas de consommation grave. La gestion de ces déchets pose un problème logistique majeur, car les bonbonnes ne peuvent être jetées ni dans la poubelle jaune, ni dans la poubelle noire. Pour le moment, les Services Techniques les récupèrent et les stockent, mais il est impératif que les bonbonnes soient désamorçées au préalable. Il est donc conseillé aux administrés de ramener directement les bonbonnes aux Services Techniques.

Végétalisation et Fleurissement

Pour rappel, le projet de végétalisation des trottoirs est issu d'une proposition faite lors des projets participatifs. Le service fleurissement de la Ville, en collaboration avec les habitants, a procédé au semis des premières graines dans les rues identifiées.

Valorisation du Bois des Méricots

Bois des Méricots

Deux zones du Bois des Méricots ont été sécurisées par une coupe d'arbres nécessaire. Cette opération a été menée par une entreprise qui a utilisé des chevaux pour l'extraction du bois, une méthode permettant d'éviter le piétinement et la dégradation du sol. Afin de sensibiliser la population, des mini-ateliers et un projet pédagogique auprès des écoles ont

été mis en place. Des ateliers d'animation autour de la replantation seront également organisés. Par conséquent, un stock de bois a été constitué et sera mis en vente le 8 novembre prochain (avec une sélection préalable du bois destiné à la vente).

Entretien de l'Étang Fleury

Les agents du service des Espaces Verts ont réalisé le curage de l'Étang Fleury ainsi que le nettoyage des abords. Ces travaux d'entretien annuel ont également inclus le curage du ruisseau, la sécurisation des arbres et la rénovation du chemin, en étroite collaboration avec le SYBRA.

Projet Place Blanche (Horizon 2026)

Le projet de la Place Blanche prévoit pour 2026 la création d'une pergola, l'installation d'un éclairage des allées en photovoltaïque, la plantation d'arbres, et l'aménagement du terrain de basket. Dans une démarche de valorisation locale, le bois du Bois des Mérigots sera utilisé pour la création de nouveaux bancs. De plus, une haie sera créée en remplacement des barrières afin d'attirer de nouvelles espèces animales. Enfin, le projet inclut la création de stationnements et la mise en place de dispositifs pour casser la vitesse au carrefour. L'entreprise qui accompagne la commune sur ce projet a d'ailleurs reçu un prix national, saluant notamment le fait que les habitants aient co-construit le projet avec la municipalité.

Déploiement des Bornes Électriques

Le SDEG a proposé d'installer des bornes électriques sur la commune. Deux bornes sont déjà fonctionnelles à la résidence Domitys. Dorénavant, seize bornes de nouvelle génération vont être déployées, pour une mise en service prévue en début d'année 2026. Différents sites ont été identifiés pour ces installations futures, notamment le parking de l'espace Georges Brassens, Domitys, le stade de foot, la résidence des Écasseaux et la rue Calmette au niveau du SIVU.

Installation de Cendriers

Issu du budget participatif 2025, ce projet prévoit l'installation de cendriers gérés par une entreprise qui assurera le recyclage des mégots (pouvant être transformés en isolant ou en doudoune). Les cendriers seront installés avenue de la République devant les commerces identifiés comme zones à forte concentration de mégots, ainsi qu'aux abords des écoles, de Brassens, du tabac, du barber, du stade, de Victor Hugo et de la Mairie.

Nettoyage des Caniveaux

Une entreprise de réinsertion est venue en appui des agents communaux pour nettoyer les caniveaux. Cette entreprise sera sollicitée à nouveau pour délester les agents actuellement mobilisés sur d'autres missions ; le coût de cette intervention de quinze jours s'élève à 3 000 €.

Cimetières

L'entretien des cimetières est désormais sous la responsabilité d'un agent spécifiquement dédié à cette tâche.